



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Situation et reconnaissance des PADHUE

Question écrite n° 30656

### Texte de la question

M. Jean-Louis Touraine interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des praticiens à diplôme hors Union européenne (PADHUE). Ceux-ci sont aujourd'hui entre 4 000 et 5 000 à exercer, principalement dans les hôpitaux publics, en France. Ils exercent les mêmes fonctions que les médecins disposant de diplômes français mais ont un statut différent et des salaires bien moins élevés. Sans ces professionnels, le système de santé français serait bien en mal d'assurer toute une partie de ses missions. Certains services, parmi les plus difficiles, ne fonctionneraient pas sans leur engagement. Les Padhue ont d'ailleurs été en première ligne pendant la crise de la covid-19. Alors que la France s'engage sur le chemin d'une plus grande reconnaissance des personnels soignants, il souhaite savoir ce que le Gouvernement entend faire pour remédier à une inégalité criante dans le traitement des Padhue.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Louis Touraine](#)

**Circonscription :** Rhône (3<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30656

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 juin 2020](#), page 4349

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)